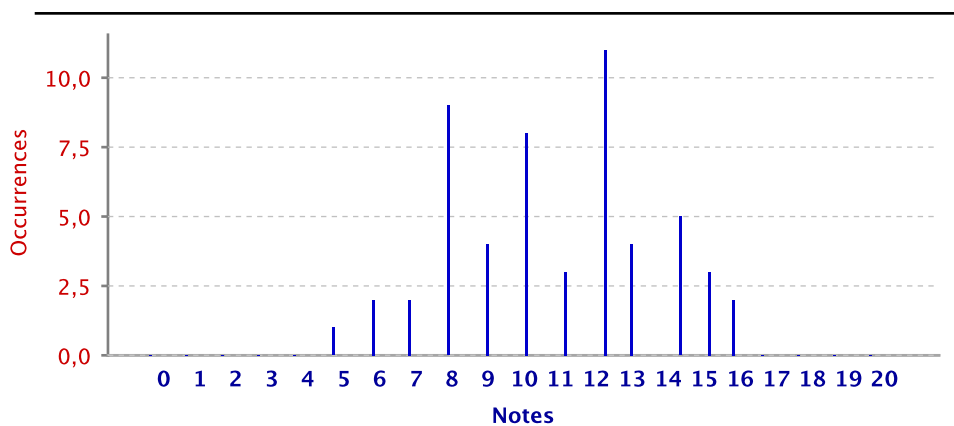


Epreuve orale d'entretien

Rapport de jury

- [1] Les candidats à l'épreuve d'entretien doivent articuler une présentation sur la base de textes tirés majoritairement de la presse non spécialisée, mais aussi de revues ou d'ouvrages académiques, ou d'essais. Il n'y a pas de limite particulière au choix du support si ce n'est le fait de pouvoir être étudié correctement pendant le temps de préparation.
- [2] Au cours de cette épreuve, les candidats doivent également se préparer à évoquer leurs motivations pour intégrer le département DEM de l'ENS de Rennes, ainsi que répondre à des questions sur leurs projets académiques et professionnels ultérieurs. Ce n'est pas la partie la plus déterminante de l'entretien mais il est toujours bon de montrer que l'on a fait l'effort de se renseigner sur les parcours possibles au sein de l'ENS.
- [3] 51 candidats ont passé l'épreuve d'entretien.
- [4] La moyenne des notes est de 10,80, l'écart-type de 2,72, la note la plus basse de 5 et la note la plus élevée de 16. L'évolution à la hausse de la moyenne générale se confirme: les (préparations aux) prestations orales sont plus homogènes.



- [5] Les examinateurs ont privilégié les exposés structurés développant une logique d'argumentation, articulant de façon cohérente les connaissances théoriques et factuelles en droit, économie, histoire, etc.
- [6] Globalement, les conseils des précédents rapports semblent avoir été bien pris en compte: moins de citations à tout propos, une durée moyenne d'exposé d'environ 10 minutes.
- [7] **Cependant, le jury voudrait rappeler que le texte support de la présentation n'est pas qu'un prétexte pour introduire d'autres problématiques ou une argumentation passe-partout.** En effet, même s'il ne s'agit pas de réaliser un commentaire étroit autour du texte, les examinateurs ont observé que certains candidats s'éloignaient très vite du texte ou en occultaient complètement le propos ou la problématique pour n'en retenir que quelques mots clés et tirer de là leur source d'inspiration. C'est évidemment dommageable pour la suite de l'entretien.